

Bye-bye LES MICROBES!

Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec



Pour ce Bye-bye estival...

Par Michèle Tremblay, Direction de santé publique de Montréal

En été, les enfants aiment jouer durant des heures dans les carrés de sable souvent installés dans les cours des services de garde. Malheureusement, il arrive que des chats ou des chiens aient utilisé le sable comme litière, et même que des enfants se soient « échappés ». Des mesures simples prises régulièrement peuvent empêcher les enfants d'y attraper des infections. Élisabeth Bisson vous les présente. Elle donne aussi des trucs pour qu'un pique-nique soit sécuritaire et que tous évitent la contamination des aliments.

Dans ce *Bye-bye*, je vous présente le syndrome pieds-mains-bouche. Il est causé par un virus, est le plus souvent bénin et se rencontre surtout l'été et l'automne. Il peut se propager rapidement parmi les enfants d'un service de garde. La maladie et les mesures préventives, pour éviter que d'autres enfants se trouvent infectés, sont décrites dans l'article.

Le syndrome pieds-mains-bouche ne nécessite pas qu'un enfant soit exclu du milieu de garde. Mais quand devez-vous exclure un enfant? La question se pose régulièrement! Dans un article, Louise Poirier vous donne les raisons pour exclure un enfant et indique pour quels

types d'infection on doit le faire. De plus, elle recommande à tout service de garde de se doter d'une politique d'exclusion.

Finalement, bonne nouvelle : le guide en prévention des infections a été mis à jour en mars dernier (dont les sections sur l'influenza, ou grippe, et le brossage des dents). Vous pouvez imprimer cette mise à jour ou la consulter en ligne en visitant le :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/preventioncontrôle/enfance.

En passant, savez-vous que depuis 2008 le 15 octobre est la Journée mondiale du lavage des mains? Le lavage des mains demeure une mesure préventive primordiale! Le rappeler régulièrement aux enfants et se le rappeler comme éducatrice ou responsable d'un service de garde en milieu familial n'est jamais de trop... Vous pouvez planifier des activités en ce sens pour souligner spécialement la journée du 15 octobre prochain.

Bon été! 





La boîte à OUTILS



Le carré de sable

Par Élisabeth Bigson, membre du CPISGEQ

Des études ont démontré un niveau considérable de contamination des carrés de sable des services de garde par des microbes provenant des selles et autres sécrétions humaines et animales (oiseaux, chiens, chats, autres petites bêtes). Cette contamination semble nettement plus importante en septembre qu'en mai.

Les jeunes enfants portent à peu près tout à leur bouche. Ce comportement permet un contact étroit avec l'environnement et peut jouer un rôle dans la transmission des infections. C'est pourquoi l'entretien régulier du carré de sable devient si important.

Voici quelques recommandations.

- Désinfecter le carré de sable toutes les deux semaines :
 1. Retourner le sable sur lui-même pour enlever tous les débris.
 2. Arroser le sable avec une solution d'eau de Javel fraîchement diluée 1 : 10 (une partie d'eau de Javel pour neuf parties d'eau).
 3. Attendre 10 minutes, puis rincer abondamment avec de l'eau.
 4. Attendre 24 heures avant de permettre aux enfants d'y retourner jouer.
- Procéder à la désinfection de préférence avant un long congé, comme la fin de semaine.
- Ranger les jouets du carré de sable chaque jour et les désinfecter chaque semaine.
- Recouvrir le carré de sable d'un filet pour éviter la visite des animaux. Au lieu d'un filet, on pourrait aussi utiliser une moustiquaire qui se déroule ou un treillis en bois.
- Inspecter et ratisser, chaque matin, la cour et le carré de sable pour enlever l'urine, les vomissements et toute matière fécale (humaine ou animale) à l'aide d'une pelle. Si le sable est ainsi souillé, enlever le sable contaminé et procéder, sans délai, à une désinfection.

Attention! Des moisissures risquent de se développer dans les contenants de plastique avec couvercle hermétique servant de carrés de sable (tel celui en forme de tortue vendu dans le commerce). Il faut permettre à l'air de circuler et à l'eau de s'égoutter. 



Mariève a des boutons...

Par Michèle Tremblay, Direction de santé publique de Montréal

Un matin de juillet, Mariève, 11 mois, est un peu maussade et elle a de petits « boutons » sur les mains et les pieds.

Sa mère vous mentionne que le médecin qu'elle a vu hier lui a dit qu'il s'agissait du syndrome pieds-mains-bouche.

Qu'est-ce que ce syndrome? Par quoi est-il causé?

Le syndrome pieds-mains-bouche est une infection causée par un virus. Il se manifeste par des vésicules (petites lésions sur la peau avec du liquide incolore à l'intérieur) dans la bouche, sur la langue, les mains et les pieds, d'où le nom de « syndrome pieds-mains-bouche ». Parfois, l'enfant présente aussi des lésions sur les fesses. La maladie s'accompagne souvent de fièvre.

Il est causé par le virus coxsackie, qui fait partie de la grande famille des entérovirus. Ces entérovirus sont plus fréquents en été et à l'automne. Ils atteignent plus souvent les jeunes enfants de l'âge de vos tout-petits.

En plus d'être responsables du syndrome pieds-mains-bouche, ils peuvent causer d'autres maladies telles que l'herpangine (fièvre, mal de gorge, douleurs au cou et lésions cutanées localisées dans le fond de la bouche et sur le palais) et la méningite virale. Celle-ci est habituellement sans gravité chez les enfants par ailleurs en bonne santé, mais inquiète énormément les parents. Ces enfants présenteront de gros maux de tête, de la fièvre et des frissons, ce qui amènera les parents à consulter.

Chez les enfants, les entérovirus sont aussi responsables de conjonctivites, d'éruptions cutanées, de douleurs au thorax et au haut de l'abdomen (appelées pleurodynie), et de myocardites.

Les entérovirus peuvent aussi infecter un enfant sans qu'il ait de symptôme.

Est-ce que la maladie de Mariève est contagieuse?

Ses petites lésions cutanées ne sont pas du tout contagieuses. Le virus coxsackie est présent surtout dans les sécrétions respiratoires et dans les selles de Mariève. Il persistera dans ses selles bien longtemps après qu'elle n'aura plus aucune vésicule, soit durant 8 à 12 semaines, même si elle n'a pas de diarrhée. Il est donc facile de contaminer l'environnement. Il suffira qu'un autre enfant ou un adulte ingère accidentellement le virus, soit après avoir porté à sa bouche ses mains ou des objets contaminés. C'est pourquoi les entérovirus causent souvent des éclosions dans les services de garde.

Oui, Mariève est donc contagieuse, mais il est très possible d'éviter la transmission de cette infection aux autres enfants et aux adultes :

- Renforcer les mesures d'hygiène : le lavage des mains, le nettoyage et la désinfection des surfaces, dont celles des jouets.
- Comme Mariève est à la pouponnière, bien revoir la technique de changement de couche, favoriser l'utilisation de couches jetables et de lingettes à usage unique et, au besoin, porter des gants jetables.

Comme les entérovirus ne causent souvent aucun symptôme, il est important d'appliquer ces mesures pour tous les enfants et tout le temps, pas seulement durant la maladie de Mariève.

Est-ce que les parents de Mariève devraient la garder à la maison jusqu'à la disparition des vésicules?

Non, elle n'a pas à être exclue du service de garde, à moins qu'elle ne soit pas suffisamment en forme pour participer aux activités.

En conclusion...

Les entérovirus, incluant le virus coxsackie, sont très présents en milieu de garde, surtout en cette saison. Cependant, l'application en tout temps des mesures préventives est suffisante pour réduire leur présence et leur propagation dans le service de garde et faire passer à tous un bel été.



Exclure ou ne pas exclure? Telle est la question

L'exclusion : une mesure exceptionnelle

Par Louise Poirier, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Les infections, particulièrement les infections virales, sont assez fréquentes durant la petite enfance. Il n'est donc pas étonnant qu'elles surviennent régulièrement dans les services de garde, tant en installation qu'en milieu familial... et à la maison! Heureusement, la très grande majorité d'entre elles sont bénignes et, même si elles sont inconfortables, elles ne requièrent généralement pas d'intervention auprès de l'enfant ou de sa famille.

Par contre, dans certaines situations, des mesures particulières doivent être prises, et l'une d'entre elles est l'exclusion de l'enfant. Cette mesure doit demeurer exceptionnelle, puisque l'exclusion d'un enfant n'est jamais agréable. L'enfant peut se sentir rejeté ou s'inquiéter de sa condition; l'éducatrice oblige un membre de la famille à se déplacer; l'ensemble de la démarche peut créer de l'inquiétude parmi les enfants du groupe et susciter des interrogations de la part des autres parents.

Pourquoi exclure un enfant?

Globalement, il existe trois raisons majeures d'exclure un enfant.

La première raison est l'état général de l'enfant. Lorsqu'un enfant est incapable de participer aux activités du groupe sans fournir un effort inhabituel, il doit être exclu du milieu de garde peu importe la cause de cet état. On exclut aussi un enfant avec une fièvre élevée (température rectale $\geq 39^{\circ}\text{C}$).

La seconde raison est l'impossibilité pour une éducatrice ou une responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) de s'occuper d'un enfant malade sans compromettre le bien-être des autres enfants. Un enfant, qui nécessite des soins fréquents au point de monopoliser presque constamment l'éducatrice ou la RSG, ne doit pas demeurer au service de garde.

Finalement, il existe certaines infections pour lesquelles un enfant devra être exclu, dans le but d'éviter que celles-ci se transmettent aux autres enfants et aux membres du personnel.

Quelles infections peuvent justifier l'exclusion de l'enfant?

Les recommandations à ce sujet tiennent compte de plusieurs facteurs :

1. L'infection est-elle transmissible d'une personne à l'autre?

Par exemple, dans le cas d'un ongle incarné infecté, il est peu probable que la bactérie se transmette, et l'enfant ne doit pas être exclu. De la même façon, l'otite moyenne, en l'absence d'écoulement de l'oreille, n'est pas transmissible.

2. L'infection est-elle suffisamment grave pour justifier une telle mesure?

Il est certain que le rhume est transmissible d'une personne à l'autre mais il est bénin, et d'autres mesures de prévention doivent être privilégiées pour en limiter la transmission.

3. La transmission aux autres enfants peut-elle être évitée par l'exclusion?

Certaines infections se transmettent uniquement avant l'apparition des premiers symptômes. Exclure un enfant dans de tels cas serait totalement inefficace pour prévenir la transmission.

Politique d'exclusion

Il est fortement recommandé que la direction de chaque service de garde mette en place une politique d'exclusion. Les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux peuvent offrir un soutien à cette démarche. Il est possible de s'inspirer du chapitre III du guide *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance*. Un tableau y traite des principales infections observées en service de garde, des modes de transmission, des périodes de contagiosité et des indications d'exclusion. Lorsque l'exclusion est basée sur un diagnostic précis plutôt que justifiée par l'état général de l'enfant, une consultation médicale est généralement requise.

Finalement, la politique d'exclusion doit aussi tenir compte de la réalité des parents. Il est très important de la leur présenter dès l'inscription au service de garde; ainsi, ils pourront la comprendre, poser des questions s'il y a lieu, et surtout l'accepter bien avant d'être exposés à une situation où l'exclusion de leur enfant sera requise. ☼





En pique-nique, ne laissez pas les microbes vous accompagner!

Par Elizabeth Biggon, membre du CPISGEQ

Parler de manipulation et d'entreposage des aliments à l'occasion d'un pique-nique est important pour prévenir les intoxications alimentaires et les maladies intestinales.

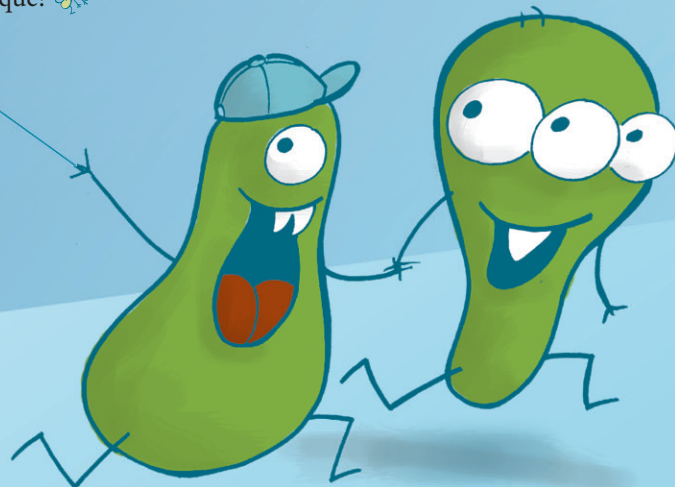
Certains virus et bactéries peuvent être introduits lors de la manipulation, ou se développer lorsque la température de conservation est inadéquate. Ils peuvent provoquer des maux de ventre, de la diarrhée, des vomissements ou de la fièvre. Les bébés et les jeunes enfants dont le système immunitaire est affaibli sont vulnérables aux aliments contaminés.

La plupart des bactéries et des virus croissent très lentement au froid, mais ils peuvent devenir trop nombreux à la température ambiante si les aliments sont mal entreposés et manipulés. Les virus et les bactéries se multiplient très rapidement dans les aliments contenant des protéines tels que les produits laitiers, les œufs, les viandes, les volailles et les poissons, surtout s'ils ne sont pas réfrigérés.

Quelques recommandations pour faire un succès de votre pique-nique :

- Utiliser une glacière de très bonne qualité fermant hermétiquement. Elle doit maintenir une température interne de $\leq 4^{\circ}\text{C}$ (40°F) en tout temps afin d'éviter la croissance des germes. La remiser à l'ombre plutôt qu'en plein soleil et l'ouvrir seulement lorsque nécessaire.
- Utiliser des sachets réfrigérants (ice packs) pour conserver les aliments. Si vous employez des cubes de glace, les placer dans un contenant hermétique.
- Placer les aliments périssables au fond et les sachets réfrigérants sur le dessus. Les sandwiches et les aliments préparés quelques heures à l'avance doivent être réfrigérés puis placés dans la glacière juste avant le départ.
- Sortir les aliments seulement au moment de les servir.
- Nettoyer au savon et à l'eau l'intérieur et les plateaux de la glacière avant son utilisation.
- Laver au savon et à l'eau l'intérieur et les plateaux de la glacière après son utilisation. Les rincer à l'eau et les désinfecter avec une solution d'eau de Javel fraîchement diluée 1 : 10 (une partie d'eau de Javel pour neuf parties d'eau). Si vous négligez cette étape, votre glacière pourrait contenir des germes qui s'y multiplieraient jusqu'à la prochaine utilisation.

Des ustensiles et une nappe propres sont aussi des outils essentiels pour protéger la santé. Enfin, le lavage des mains avant le repas demeure une mesure d'hygiène essentielle, même en pique-nique! 🦋



Bye-bye LES MICROBES!



BULLETIN TRIMESTRIEL

Le Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille et des Aînés pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

RÉDACTION

Élizabeth Bisson,
inf., B. Sc.

Chantale Boucher,
M.D., FRCPC, DSP de Lanaudière, présidente

Valérie Lamarre,
M.D., FRCPC, CHU Sainte-Justine

Louise Poirier,
M.D., FRCPC, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Julio Soto,
M.D., Ph. D., Institut national de santé publique du Québec

Dominique Grenier,
inf., B. Sc., Centre hospitalier de l'Université Laval

Dominique Fortier,
B. Sc., Ministère de la Santé et des Services sociaux

Louise Thibault-Paquin,
inf.

Roseline Thibeault,
M.D., FRCPC, Centre mère-enfant de Québec (CHUQ)

Michèle Tremblay,
M.D., DSP de Montréal

Jocelyne Daigneault,
inf., M. Sc., DSP du Saguenay-Lac-Saint-Jean

PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Direction des communications du ministère de la Famille et des Aînés

INFOGRAPHIE ET ILLUSTRATIONS

Jack,
Direction des communications du ministère de la Famille et des Aînés

DIFFUSION

Ministère de la Famille et des Aînés

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le site Web du ministère de la Famille et des Aînés :
www.mfa.gouv.qc.ca/fr/service-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/pages/index.aspx

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille et des Aînés
600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 4S7
Télécopieur : 514 864-2170
Courriel : bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1481-4471
© Gouvernement du Québec